

GUIDE DE L'ORIENTATION



Conçu et Réalisé par
DJIKOLMBAYE DJIBÉ Osée

INTRODUCTION : TRACER VOTRE AVENIR.....	5
CHAPITRE I. S'ORIENTER APRES LE BACCALAUREAT	7
I. BAC "A4".....	7
1.1. LES FACULTES.....	7
➤ <i>Lettres, Langues, Communication.....</i>	7
➤ <i>Sciences humaines et sociales.....</i>	7
1.2. ÉCOLE NORMALE SUPERIEURE (ENS)	8
1.3. BTS ET DUT.....	8
II. BAC "C".....	8
2.1. FACULTES.....	8
2.2. ÉCOLE D'INGENIEUR.....	9
2.3. AUTRES.....	9
III. BAC "D".....	9
3.1. FACULTES.....	9
3.2. ÉCOLES D'INGENIEUR.....	9
3.3. AUTRES.....	10
IV. LES BACS TECHNIQUES COMMERCIAUX.....	10
4.1. LES SERIES G1, G2 ET G3	10
4.1.1. <i>baccalauréat des techniciens G1: Techniques Administratives et</i>	
<i>Secrétariat (TAS).....</i>	10
4.1.2. <i>Le baccalauréat des techniciens G2 : Techniques Quantitatives de</i>	
<i>Gestion (TQG).....</i>	11
4.1.3. <i>Le baccalauréat des techniciens G3 : Techniques Commerciales et</i>	
<i>Marketing (TCM).....</i>	11
V. LES BACS TECHNIQUES INDUSTRIELS.....	11
CHAPITRE II. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR AU TCHAD	12
I. BREVE PRESENTATION.....	12
II. REGIME D'ETUDE	12
DEFINITION.....	12
OBJECTIFS DU SYSTEME LMD.....	12
VISEES DU SYSTEME LMD.....	13
TABLEAU DE PRESENTATION DU SYSTEME (LMD).....	13
LES ACADEMIES.....	14
CHAPITRE III. LES UNIVERSITES DU TCHAD	16

I.	UNIVERSITE DE N'DJAMENA (U-NDJ) (EX. UNIVERSITE DU TCHAD)	16
1.	PRESENTATION	16
2.	ADMISSION A L'UNIVERSITE	17
3.	DOSSIER D'ADMISSION A L'UN DES DEUX REGIMES :	17
4.	FACULTES A L'UNIVERSITE DE N'DJAMENA.....	17
4.1	FACULTE DES SCIENCES POLITIQUES ET JURIDIQUES (FSJP)	17
4.2	FACULTE DES SCIENCES EXACTES ET APPLIQUEES (FSEA)	17
4.3	FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION (FSEG)	18
4.4	FACULTE DES LANGUES, LETTRES, ARTS ET COMMUNICATION (FLLAC)	18
4.5	FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES (FSHS)	18
4.6	LA FACULTE DES SCIENCES DE LA SANTE (FACSS).....	18
➤	<i>Formation</i>	19
4.7	FACULTE DES SCIENCES DE L'EDUCATION (FASED)	19
II.	UNIVERSITE ADAM BARKA D'ABECHE (UNABA)	19
1.	PRESENTATION	19
2.	FACULTES	20
2.1.	FACULTE DES SCIENCES ET TECHNIQUES (FAST)	20
2.2.	FACULTE DE DROIT ET SCIENCES ECONOMIQUES (FADSE).....	20
2.3.	FACULTE DES SCIENCE DE LA SANTE (FASS).....	20
3.	CURSUS ET DIPLOMES	20
4.	MATERIEL DIDACTIQUE	21
III.	UNIVERSITE DE MOUNDOU (U-DM)	22
1.	PRESENTATION	22
2.	FACULTES	22
2.1.	FACULTE DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES D'ENTREPRISE (FAST)	22
2.2.	FACULTE DE DROIT ET DES SCIENCES SOCIALES (FDSS)	22
2.3.	FACULTE DES SCIENCES EXACTES ET APPLIQUEES (FSEA)	22
2.4.	FACULTE DES LETTRES, ART ET SCIENCES HUMAINES (FLASH)	22
IV.	UNIVERSITE DES SCIENCES ET DE TECHNOLOGIE D'ATI (USTA)	23
1.	PRESENTATION	23
2.	FACULTES	23
V.	UNIVERSITE DE SARH (UDS).....	23

1.	PRESENTATION	23
2.	LES FACULTES A L'UNIVERSITE	24
2.1.	FACULTE DES SCIENCES ET TECHNIQUES (FST)	24
2.2.	FACULTE DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES	24
2.3.	FACULTE DE DROIT ET SCIENCES ECONOMIQUES.....	24
3.	INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DES SCIENCES AGRONOMIQUES ET DE L'ENVIRONNEMENT	24
4.	INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HALIEUTIQUES (INSDRH)	24
VI.	UNIVERSITE POLYTECHNIQUE DE MONGO (UPM)	25
1.	PRESENTATION	25
2.	LES DEPARTEMENTS DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE POLYTECHNIQUE (IUP)	25
3.	LES FACULTES DE L'UNIVERSITE	25
VII.	UNIVERSITE DE DOBA (UD)	25
1.	PRESENTATION	25
2.	LES FACULTES.....	26
2.1.	FACULTE DE LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES (FLASH).....	26
2.2.	FACULTE DES SCIENCES ET TECHNIQUES (FST)	26
2.3.	FACULTE DE DROIT ET SCIENCES ECONOMIQUES (FDSE)	26
2.4.	LES FACULTES EN VUE D'OUVERTURE A MOYEN TERME :	26
VIII.	UNIVERSITE DE PALA (U-PALA)	26
1.	PRESENTATION	26
2.	FACULTES	27
2.2.	FACULTE DE LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES AVEC DEUX DEPARTEMENTS	27
2.3.	FACULTE DE SCIENCES TECHNIQUES ET TECHNOLOGIE	27
2.4.	LES FACULTES EN VUE D'OUVERTURE A MOYEN TERME :	27
CHAPITRE IV.	LES INSTITUTS NATIONAUX SUPERIEURS	28
I.	INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DES SCIENCES ET TECHNIQUES D'ABECHE (INSTA).....	28
1.	PRESENTATION	28
2.	FORMATION	28

II. INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DES SCIENCES AGRONOMIQUES ET DES TECHNOLOGIES AGROALIMENTAIRES DE LAI (INSSATAL).....29

- 1. PRESENTATION 29
- 2. FORMATION 30

**III. INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DU SAHARA ET SAHEL D'IRIBA (INSSI)
30**

- 1. PRESENTATION 30
- 2. FORMATIONS 30
- 2.1. FILIERES OPERATIONNELLES SONT : 30
- 2.2. FILIERES EN PERSPECTIVE D'OUVERTURE SONT : 30

**VI. INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR D'ELEVAGE DE MOUSSORO (INSEM)
31**

- 1. PRESENTATION 31
- 2. FORMATIONS 31
- 2.1. DEPARTEMENT DE SANTE ANIMALE..... 31
- 2.2. LE DEPARTEMENT DES PRODUCTIONS ANIMALES : 31
- 2.3. LE DEPARTEMENT DES TECHNOLOGIES DE TRANSFORMATIONS DES PRODUITS AGRICOLES 31
- 2.4. LE DEPARTEMENT D'AMENAGEMENT ET ÉCOLOGIE PASTORAUX..... 31

32

IV. INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE PETROLE DE MAO (INSPM)32

- 1. PRESENTATION 32
- 2. FORMATION 32

V. INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DES ARTS ET METIERS DE BILTINE (INSAMB)32

- 1. PRESENTATION 32
- 2. FORMATION 32

Introduction : Tracer Votre Avenir

Un guide pour construire ton avenir

L'éducation ne se limite pas à l'acquisition de connaissances. Elle doit aussi préparer les jeunes à bâtir leur futur professionnel et personnel. Malheureusement, un manque d'orientation adéquate peut entraîner des difficultés : décrochage scolaire, baisse du niveau d'études, chômage... Autant de problèmes qui soulignent un besoin crucial : celui d'une orientation scolaire, universitaire et professionnelle solide et accessible à tous.

L'importance d'une bonne orientation

Comme le disait M. Peyrefitte, Ministre de l'Éducation Nationale française en 1967, une orientation sérieuse est essentielle pour t'épanouir et pour que la société utilise au mieux ses ressources humaines. Il est donc primordial de mettre fin au gâchis de potentiel causé par une mauvaise orientation.

Promotion d'une éducation à l'orientation

Depuis quelques années, le lycée du Sacré-Cœur, avec le soutien financier de et technique de l'Ambassade de France au Tchad le projet "Promotion d'une éducation à l'orientation". Ce projet vise à combler le manque d'orientation au Tchad, et ce guide est l'un de ses outils clés. Il a pour objectif d'aider les jeunes à :

- Mieux se connaître : identifier leurs centres d'intérêt, leurs compétences et leurs aptitudes.
- Explorer les possibilités : découvrir les filières d'études et les débouchés professionnels.
- Construire leur projet : élaborer un parcours de formation pertinent et un projet professionnel épanouissant.

- Contribuer au développement de la société tchadienne : devenir un acteur responsable et engagé dans la construction de l'avenir du Tchad.

Un outil pratique et accessible

Ce guide se veut un outil pratique et accessible. Il offre des informations claires et concrètes pour aider à les jeunes à faire des choix éclairés et à tracer leur propre chemin vers la réussite. Nous espérons qu'il sera un allié précieux dans leur parcours d'orientation.

Réfléchir aux possibilités d'orientation

Ce guide a été conçu pour amener les jeunes à réfléchir aux possibilités d'études qui tiennent compte de l'environnement de l'emploi et des métiers possibles et potentiels au Tchad. Il est un outil d'information mis à la disposition des élèves, des parents, des enseignants et de tous les acteurs de l'éducation pour les aider à connaître le système éducatif et à mieux s'orienter.

Apprendre à choisir

Trop souvent, on demande aux élèves de choisir leur orientation sans leur donner les moyens appropriés. Apprendre à choisir, c'est d'abord s'approprier des informations fiables sur l'environnement scolaire, sa structure et son fonctionnement. Ce guide est là pour y aider.

CHAPITRE I. S'ORIENTER APRES LE BACCALAUREAT

Les choix d'orientation participent aux premières grandes décisions que les jeunes auront à prendre. Malheureusement, aujourd'hui, la plupart d'entre eux sont porteurs de représentations simplifiées, stéréotypées et souvent erronées de l'orientation. Il convient alors de rectifier et d'enrichir ce manque par des actions concrètes et appropriées.

I. BAC "A4"

De manière générale, les bacheliers issus de la série littéraire (A4, A Bilingue et A Arabe) s'orientent vers différentes études à l'université ou toute autre institution de formation. Les titulaires de baccalauréat A peuvent également se présenter aux concours d'entrée des grandes écoles ou choisir de préparer un BTS ou un DUT en 2 ans.

1.1. Les facultés

Les Facultés constituent un débouché naturel pour les bacheliers littéraires. Après une licence de Lettres, Langues ou Sciences humaines, il est aussi possible de rejoindre une filière professionnalisée dans le domaine de la documentation, du tourisme, de la communication, de la traduction, etc. D'autres débouchés s'offrent également aux titulaires de Bac A4.

Pour faire des études de Droit il faut avoir un esprit logique, de bonnes capacités de rédaction, beaucoup de rigueur et de mémoire.

➤ **Lettres, Langues, Communication**

Lettres modernes, Langues (étude d'une langue dans ses aspects littéraires et linguistiques, avec comme objectif l'enseignement), Science du langage.

Après une licence en langue étrangère, le titulaire de Bac A peut se présenter au concours d'entrée dans une école de traduction-interprétariat.

➤ **Sciences humaines et sociales**

Histoire, Psychologie, Sociologie, Anthropologie, Philosophie...

Les débouchés sont nombreux : enseignement, recherche, documentation, journalisme, urbanisme, archéologie...

➤ **Sciences économiques et Gestion**

Sciences économiques, Gestion, Marketing. Il est nécessaire ici d'avoir un bon niveau en Mathématiques.

➤ **Droit et Science politique**

Les métiers d'avocat, magistrat, notaire, juriste d'entreprise, huissier, greffier...

Le droit est une discipline transversale. Il donne la possibilité d'embrasser plusieurs carrières.

Droit privé, Droit public, Science politique. C'est une filière difficile, une discipline nouvelle qui exige rigueur, et travail régulier.

Au programme : Droit civil, Droit administratif, Droit pénal, et Sciences criminelles, Sciences économiques, Histoire du droit et des institutions.

1.2. École Normale Supérieure (ENS)

Elle forme en trois (3) ans les enseignants des collèges et lycées professeur de l'enseignement secondaire général et technique.

L'ENS forme également les professeurs de l'enseignement normal et les conseillers d'orientation scolaire, universitaire et professionnelle.

1.3. BTS et DUT

D'une durée de deux (2) ans après le bac, le BTS et le DUT délivrent une formation pratique directement valable sur le marché du travail. Les bacheliers peuvent choisir le commerce, les langues, la communication et s'inscrire en BTS commerce international, tourisme, secrétariat, communication d'entreprise, etc.

Après le BTS, vous pouvez intégrer une école de commerce ou de communication.

II. BAC "C"

Le bac C offre de nombreuses opportunités.

2.1. Facultés

Les bacheliers de la série "C" qui entrent à l'université choisissent en priorité les filières scientifiques : Physique, Chimie, Biochimie, Mathématiques, etc. Mais ils peuvent aussi bien réussir en Sciences économiques, en Droit, voire en Lettres ou en Sciences humaines.

2.2. École d'ingénieur

Les titulaires de Bac "C" peuvent intégrer une école d'ingénieur directement après le bac en se présentant au concours d'entrée. Les bacheliers de la série C ont beaucoup d'avantages dans ce concours car ils ont un niveau supérieur en Mathématiques. Ce cursus conduit au diplôme d'ingénieur au bout de cinq (5) années d'études. Il permet également d'intégrer une école nationale des sciences Agro-industrielles, après un DUT agro-industriel ou une licence en Biologie, Chimie ou Biochimie, etc.

2.3. Autres

Les titulaires du bac C peuvent intégrer l'École normale supérieure directement. L'admission à l'ENS se fait sur concours. Le candidat a le choix entre les matières suivantes : Biologie, Chimie, Mathématiques, Physique. L'ENS permet de devenir professeur de l'enseignement secondaire général.

Il est également possible de choisir d'être professeur de l'enseignement technique en entrant à l'ENSET.

Le titulaire du bac C peut enfin choisir un établissement qui prépare au BTS ou DUT à tendance scientifique : Informatique, Electronique ; mais aussi Informatique de gestion, Commerce international, Communication d'entreprise, Banque, Assurance, etc.

III. BAC "D"

3.1. Facultés

Les bacheliers de la série D qui entrent à l'université choisissent eux aussi en priorité les filières scientifiques : Physique, Chimie, Biochimie, Mathématiques, Sciences naturelles, Informatique, etc. Ils peuvent aussi s'inscrire en Science économiques, en Droit voire en Lettres ou en Sciences humaines. Ils ont aussi la possibilité de s'engager dans les études de Médecine.

3.2. Ecoles d'ingénieur

Les bacheliers de la série "D" peuvent intégrer une école d'ingénieur directement après le bac en se présentant aux concours d'entrée, par exemple ENSTP celui de l'École Nationale Supérieure Polytechnique de Mongo (ENSPM). Ce cursus conduit au diplôme d'ingénieur au bout de cinq (5) années d'études,

3.3. Autres

Il est possible, après un bac "D", de se présenter au concours d'entrée à l'ENS. Avec un bac "D" il est possible de devenir professeur de l'enseignement secondaire général ou professeur de l'enseignement technique en entrant à l'Ecole Normale Supérieure d'Enseignement Technique de Sarh (ENSET/S).

Le choix est donné après le bac "D" de s'orienter vers les BTS ou DUT à tendance scientifique : Informatique, Electronique, mais aussi Informatique de gestion, Comptabilité et gestion, Commerce international, Communication d'entreprise, Banque, Assurance, etc.

IV. LES BACS TECHNIQUES COMMERCIAUX

4.1. Les séries G1, G2 et G3

Les bacs de l'enseignement technique commercial G1, G2 et G3 permettent de chercher directement un emploi sur le marché du travail. Mais il existe aussi la possibilité de continuer les études pour préparer un BTS ou un DUT dans une des spécialités correspondant à la série du bac.

4.1.1. baccalauréat des techniciens G1: Techniques Administratives et Secrétariat (TAS).

Le titulaire du bac G1 peut entrer directement dans la vie professionnelle en tant que secrétaire de direction ou secrétaire sténo-dactylo, soit dans les entreprises privées (services administratifs et commerciaux d'entreprises industrielles, d'import-export, grands magasins, banques, assurance, agences immobilières, agences de tourisme, etc.), soit dans le secteur public où de nombreux emplois sont offerts.

En dehors de l'entrée dans la vie professionnelle, le titulaire du bac G1 peut devenir Professeur d'Enseignement Technique en entrant à l'Ecole Normale Supérieure d'Enseignement Technique (ENSET). Il peut aussi s'orienter vers un IUT ou un BTS dans les filières correspondant à son bac : secrétariat, action commerciale, gestion d'entreprise, etc. Il peut également entrer à l'université en filière Lettres ou Droit. Enfin, les bacheliers de la série G1 peuvent présenter les concours d'entrée à l'ENA, à l'Ecole Nationale de Police, au Groupement des Ecoles Militaires Inter Armées (GEMIA), etc.

4.1.2. Le baccalauréat des techniciens G2 : Techniques Quantitatives de Gestion (TQG)

Le bachelier de la série G2 peut trouver sa place dans les services comptables des entreprises industrielles et commerciales (banques, compagnies d'assurance). Il peut aussi devenir professeur d'enseignement technique en entrant à l'Ecole Normale Supérieure d'Enseignement Technique (ENSET). Il peut également s'orienter vers un DUT ou un BTS correspondant à sa spécialité : Comptabilité, Economie et Organisation des entreprises. Il a également la possibilité d'entrer à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion.

4.1.3. Le baccalauréat des techniciens G3 : Techniques Commerciales et Marketing (TCM)

Les entreprises commerciales, les centrales d'achat, les grands magasins, peuvent offrir un emploi au bachelier de la série G3, ainsi que les services commerciaux des compagnies aériennes, agences de voyage, les entreprises d'import-export, téléphonies mobiles, etc.

Le titulaire du bac G3 peut aussi devenir professeur de l'enseignement technique commercial en entrant à l'Ecole Normale Supérieure d'Enseignement Technique (ENSET). Il peut également poursuivre ses études pour l'obtention d'un BTS ou d'un DUT en Hôtellerie, Tourisme, Action commerciale, Marketing, etc. ou commencer des études à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, ou dans certaines écoles nationales.

V. LES BACS TECHNIQUES INDUSTRIELS

Un bac technique industriel permet d'entrer directement dans la vie active. Les titulaires d'un bac technique industriel peuvent créer leur propre entreprise d'entretien automobile, de bâtiment, de menuiserie, etc., ou ils peuvent être employés par des entreprises dont l'activité correspond à leur spécialité : installation sanitaire, atelier de couture, menuiserie-ébénisterie, hôtel, restaurant, etc.

Il est également possible, après un bac technique industriel, de continuer les études en préparant un BTS ou un DUT en deux ans selon votre spécialisation : hôtellerie-restauration, électronique, électrotechnique, mécanique automobile, froid et climatisation, audiovisuel, génie civil, etc.

CHAPITRE II. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR AU TCHAD

I. BREVE PRESENTATION

L'enseignement supérieur prend forme avec la création de l'Université du Tchad 1971 à Fort Lamy (actuel N'Djaména). Cette université renfermait au départ quatre facultés (Lettres et Sciences humaines, Sciences juridique, Sciences exactes et appliquées). En 1994, le processus de décentralisation des institutions universitaires et d'enseignement professionnel est amorcé. L'Université du Tchad est rebaptisée : Université de N'Djaména en 1994 par le décret 32/PR/MENQS/94 du 25 février 1994 portant statut de l'université de N'Djaména.

D'autres universités et instituts universitaires sont ouverts dans d'autres villes : Abéché, Ati, Doba, Mongo, Moundou et Sarh, Pala. Plusieurs instituts nationaux supérieurs sont créés dans les villes d'Abéché, Sarh, Mao, Biltine et Iriba.

II. REGIME D'ETUDE

Le régime d'étude en vigueur dans l'enseignement supérieur au Tchad est le système LMD.

Définition

Le système LMD est l'abréviation de trois concepts : Licence (L), Master (M) et Doctorat (D). Il s'agit d'une nouvelle structure de l'enseignement supérieur commune aux différents pays de l'Europe : elle vise à faciliter la mobilité des étudiants d'un pays à l'autre, en assurant la reconnaissance mutuelle des diplômes européens, impliquant la cohérence des systèmes nationaux, et en stimulant la coopération entre les universités.

Dans le domaine de l'éducation, le système LMD est l'une des formes incontournables de la mondialisation. L'esprit et la visée pédagogique au cœur du système LMD sont fondés sur l'initiative personnelle de l'étudiant, incité à découvrir les choses par lui-même, à faire ses choix et à s'approprier son cursus.

Objectifs du système LMD

Le Conseil des Ministres de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) lors de sa séance du 10 mars 2006, instituant le système LMD, mentionne que : « L'application du système LMD dans les

universités et établissements d'enseignement supérieur de l'espace CEMAC a pour objectifs de :

- Permettre l'amélioration et la modernisation du système pédagogique ;
- Organiser des parcours de formation souples et performants favorisant l'orientation progressive de l'étudiant ;
- Développer la professionnalisation des études supérieures et les possibilités d'insertion de l'étudiant dans le tissu socio-économique ;
- Répondre aux besoins de formation continue diplômante en permettant la validation des acquis professionnels ;
- Renforcer les capacités méthodologiques, linguistiques et communicationnelles de l'étudiant ;
- Favoriser la mise en place d'un système de contrôle continu des connaissances ;
- Encourager la mobilité nationale et internationale des étudiants ».

Visées du système LMD

- Aider l'étudiant à construire s'approprier son cursus ;
- Préparer l'étudiant à la vie professionnelle, à l'emploi et à l'auto-emploi ;
- Favoriser la mobilité des étudiants, à l'intérieur du pays ou à l'extérieur.

Le système LMD est véritablement mis en place au Tchad avec la création des écoles doctorales et les premières soutenance de thèse PhD en 2024.

Tableau de présentation du système (LMD)

Cycle	Durée
3^e cycle	
DOCTORAT (diplôme)	3ans
2^e cycle	
M 2 MASTER 2(diplôme) M1 MASTER I	2 ans
1^e cycle	
L 3 LICENCE (diplôme) L 2 LICENCE 2 L1 LICENCE 1	3 ans

NB. Licence (Bac. + 3); Master (Bac. + 5) ; Doctorat/Ph. D (Bac. + 8). Ces cycles constituent autant d'étapes qui permettent à l'étudiant d'acquérir de plus en plus de connaissances et de se spécialiser.

Les Académies

Conformément aux dispositions de la Loi n°16 portant orientation du système éducatif au tchadien, huit (8) Académies de l'Education nationale sont mises en place. Les Académies sont des structures en charge de la coordination et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de l'éducation dans les circonscriptions.

Le tableau ci-après récapitule les 8 Académies selon leurs ressorts territoriaux et chefs-lieux.

N°	Académie	Chef-lieu	Ressort territorial	Etablissements de tutelle
1	Académie du Nord	Faya Largeau	Province du Tibesti	Aucun établissement
			Province du Borkou	Aucun établissement
			Province de l'Ennedi-Ouest	Aucun établissement
			Province de l'Ennedi-Est	Ecole Nationale Supérieur des Tic-Antenne d'Amdjarass
2	Académie de l'Est	Abéché	Province du Ouaddaï	Université Adam Barka d'Abéché Institut des Sciences et Techniques d'Abéché
			Province du Ouaddi Fira	Institut des Arts et Métiers de Biltine Institut du Sahel et du Sahara d'Iriba
3	Académie du Centre	Mongo	Province du Guéra	Université Polytechnique de Mongo
			Province du Batha	Université des Sciences et de Technologie d'Ati
			Province du Salamat	Aucun établissement
4	Académie du Nord-Ouest	Mao	Province du Kanem	Institut de Pétrole de Mao
			Province du Barh El Gazal	Institut d'Élevage de Moussoro
			Province du Lac	Aucun établissement
5	Académie de N'Djaména	N'Djaména	Province de N'Djaména	Université de N'Djaména Université Roi Fayçal Université Virtuelle Ecole Supérieure des Travaux Publics Ecole Supérieure des Tic Ecole Normale Supérieure
6	Académie du Sud-Ouest	Bongor	Province du Mayo-Kebbi-Est	Ecole Normale Supérieure de Bongor
			Province du Mayo-Kebbi-Ouest	Université de Pala
			Province de la Tandjilé	Institut Supérieur d'Agronomie et d'Agroalimentaire de Lai
7	Académie du Sud-Est	Sarh	Province de Moyen Chari	Université de Sarh Ecole Normale Supérieure de Sarh
			Province du Mandoul	Aucun établissement
8	Académie du Sud	Moundou	Province du Logone Occidental	Université de Moundou
			Province du Logone Oriental	Université de Doba

CHAPITRE III. LES UNIVERSITES DU TCHAD

Le Tchad compte actuellement huit (8) universités : l'Université de N'Djaména, l'Université d'Abéché, l'Université de Sarh, l'Université de Moundou, l'université d'Ati, l'Université de Doba, l'Université de Pala et université Polytechnique de Mongo.



I. UNIVERSITE DE N'DJAMENA (U-NDJ) (ex. Université du Tchad)

1. Présentation

L'université du Tchad est créée par l'ordonnance N°26/PR/71 du 27/12/71 portant création et orientation de l'université du Tchad. A la création en 1971 jusqu'en 1994, l'Université du Tchad était le seul établissement d'enseignement supérieur qui absorbe chaque année la majorité des bacheliers.

Elle a pour missions principales de :

- former les cadres supérieurs du pays en fonction de ses besoins et des nécessités de son développement social, économique culturel, humain ;
- assurer la formation continue des personnes déjà engagées dans des activités professionnelles ;
- faire de la recherche.

Selon le décret 32/PR/MENQS/94 du 25 février 1994, portant statut de l'université de N'Djaména, en son article 2, l'Université de N'Djaména constitue la seule référence de base à toutes les institutions d'enseignement supérieur, de recherche scientifique et de formation professionnelle. Elles assurent :

- la formation initiale et continue ;
- la formation à la recherche ;
- la recherche scientifique et technologique ainsi que la valorisation des résultats ;
- la diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique.

2. Admission à l'université

L'Arrêté N°069/PR/PM/MESRSFP/SG/UNDT/10, portant Règlement Intérieur de l'université de N'Djaména, définit les conditions d'admission à l'Université.

Les candidats peuvent s'inscrire, soit en régime régulier, soit en régime spécial.

Le régime spécial est créé pour toute personne souhaitant s'inscrire à l'université tout en exerçant une activité professionnelle ou pour les étudiants exclus du régime normal peuvent s'inscrire en régime spécial.

Selon les Facultés et Instituts, l'admission en régime spécial se fait soit par voie de concours ou test, soit sur étude de dossier.

3. Dossier d'admission à l'un des deux régimes :

- Une demande manuscrite adressée au Président de l'université ;
- Une copie authentifiée et certifié des diplômes requis ou ceux admis en équivalence ;
- Un relevé de notes ;
- Une copie légalisée de l'acte de naissance ;
- Un certificat de nationalité ;
- Un certificat médical datant de moins de trois mois ;
- Un certificat de résidence et une carte de séjour pour les étudiants étrangers ;
- Une fiche de pré-inscription et d'engagement.

NB. La constitution des dossiers d'admission est la même dans toutes les autres universités. Un exception: à l'université de N'Djaména, depuis 2023 l'inscription est dématérialisée, elle se fait en ligne via une plateforme.

4. Facultés à l'université de N'Djaména

4.1 Faculté des Sciences Politiques et Juridiques (FSJP)

- Département de Droit et Techniques juridiques ;
- Département de Droit et Techniques Juridiques Arabe ;
- Département de Droit et Techniques juridiques publiques ;
- Département de Droit et Techniques juridiques Privés.

4.2 Faculté des Sciences Exactes et Appliquées (FSEA)

- Département de Mathématiques (Français) ;
- Département de Mathématiques (Arabe) ;
- Département d'informatique ;

- Département de Biologie (Section française, Section arabe) ;
- Département de géologie / paléontologie
 - ✓ Section arabe (Science Naturelle SN1A) ;
 - ✓ Section française (Science de la terre et de l'univers STU) ;
- Département de physique
- Département de Chimie (Section française, section arabe)
- Département de Science technologiques

4.3 Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FSEG)

- Département de Gestion et Technique Economique ;
- Département de Science de la Gestion ;
- Département de Science Economique.

4.4 Faculté des Langues, Lettres, Arts et Communication (FLLAC)

- Département des Lettres Modernes (LM) ;
- Département des Sciences du Langage (SL) ;
- Département des Lettres et linguistique arabe (LLA) ;
- Département de Lettres et études anglophones (LEA) ;
- Département de Sciences et Techniques de la Communication (STIC) ;
- Département de langue chinoise ;
- Département des Arts. (non fonctionnel).

4.5 Faculté des Sciences Humaines et Sociales (FSHS)

- Département de philosophie et Art ;
- Département de sociologie ;
- Département de Géographie (Français) ;
- Département d'Histoire (Français) ;
- Département d'Histoire (Arabe) ;
- Département d'Anthropologie ;
- Département de géographie (Arabe).

4.6 La Faculté des Sciences de la Santé (FACSS)

Née de la volonté politique de créer au Tchad une faculté qui forme les médecins La Faculté des Sciences de la Santé (FACSS) est créée à l'Université du Tchad, actuelle Université de N'Djaména, au cours de l'année universitaire 1990-1991. Les premiers médecins diplômés de l'Université de N'Djaména sont sortis en 1999.

L'admission à la FACSS se fait par voie de concours.

Il est ouvert aux bacheliers issus des séries C et D, mais aussi aux étudiants de la Faculté des Sciences Exactes et Appliquées.

La Faculté des Sciences de la Santé (FACSS) a connu une modification d'appellation en 2012 et devient désormais Faculté des Sciences de la Santé Humaine. (FSSH).

➤ Formation

- Département de Médecine générale (7 ans)
- Département de chirurgie (5 ans, spécialité après le cycle de médecine générale) ;
- Département de gynéco-obstétrique (5 ans, spécialité après le cycle de médecine générale) ;
- Département de pédiatrie (4 ans, spécialités après le cycle de médecine générale).
- Département de santé publique ;
- Département des Sciences Biomédicales.

4.7 Faculté des Sciences de l'Education (FASSED)

- Département d'Administration et Planification Scolaire (DAPS) ;
- Département de Psychologie de l'Education (DPSE) ;
- Département des Curricula et de la Didactique (DCD) ;
- Département de Fondement et Pratique de l'Education (DFPE).



II. UNIVERSITE ADAM BARKA D'ABECHE (UNABA)

1. Présentation

L'Université National Adam Barka d'Abéché (UNABA) est créée par la loi N°18/PR/03 du 28/07/2003. C'est un établissement d'enseignement supérieur et de recherche. Cette université a été créée dans la troisième ville du Tchad situé à environ 800 km à l'est de la capitale.

2. Facultés

2.1. Faculté des sciences et techniques (FAST)

- Département de mathématiques ;
- Département de Physique ;
- Département de Chimie ;
- Département de Biologie ;
- Département de Géologie.

2.2. Faculté de Droit et Sciences Economiques (FADSE)

- Département de Droit ;
- Département de science économique.

2.3. Faculté des Science de la Santé (FASS)

- Département de la médecine et Chirurgie ;
- Département des Sciences Fondamentales, Biomédicales et Pharmaceutiques.

A. Faculté des Lettres, Art et Sciences Humaines (FALASH)

- Département de Lettres Modernes ;
- Département de Géographie ;
- Département d'Histoire ;
- Département de Lettres et linguistique Arabe.

3. Coursus et diplômes

➤ FAST

– Première Année

Les études se font en tronc commun : Mathématiques- Physique-Chimie section française (MPC/F) et arabe (MPC/A) et en Chimie-Biologie-Géologie (CBG).

– Deuxième Année

C'est une année d'orientation : Les étudiants ayant franchi avec succès la première année MPC peuvent, en fonction de leurs résultats, s'inscrire soit en Mathématique-Physique (MP2/F), (MP2/A) soit en Physique-Chimie (PC2 dans les deux sections). Ceux ayant franchi la première année CBG peuvent s'inscrire selon leurs choix en deuxième année Chimie-Biologie (CB2) ou en Géologie (G2).

– Troisième Année

La dernière année aboutit à l'obtention d'une Licence en Mathématiques (M3), en Sciences Biologiques (SB3), en Géologie (G3) et en Physique-Chimie (PC3).

➤ **FADSE**

– **Première Année**

Tronc commun : en Droit dans les sections Française (Droit I/F) et Arabe (Droit I/A) et en Sciences Economiques (SE1).

– **Deuxième Année**

Approfondissement des connaissances de base acquises en première année : (Droit2/F), (Droit2/A) et (SE/2).

– **Troisième Année**

Suivant le choix opéré, les étudiants en Droit admis en troisième année, peuvent s'inscrire en Droit Public et en Droit Privé. Ceux, issus de la deuxième année des Sciences Economiques ont le choix entre l'Economie et la Gestion.

➤ **FALASH**

– **Première Année**

La 1^{re} année constitue une année d'acquisition des éléments de bases en Lettres Modernes (LM1), Histoire, Section Française (HF1) ou Arabe (HA1), Géographie, Lettres et Linguistique Arabes (LLA1)

– **Deuxième Année**

Approfondissement des notions (LM2), (HF/2), (HA/2), (GE02) ou encore en (LLA2).

– **Troisième Année**

Au terme de cette année, les étudiants ayant totalisé 180 crédits durant leur parcours obtiennent une licence dans leurs disciplines respectives.

➤ **FASSH**

La FASSH a pour mission de former des professionnels de la santé en :

- Médecine généraliste en un cycle de sept (7) ans ;
- Sciences Biomédicales en trois (3) ans ;
- Sciences Pharmaceutiques en trois (3) ans.

4. Matériel didactique

- Des laboratoires en Physique, Chimie, Anatomie, Analyse Biomédicale, Géomatique, Langues ;
- Des salles informatiques dans chaque faculté ;
- Une bibliothèque ;

- De la connexion internet.



III. UNIVERSITE DE MOUNDOU (U-DM)

1. Présentation

L'Université de Moundou a été créée par l'ordonnance n° 013/PR/2008 du 5 mars 2008. Cette même ordonnance a abrogé la loi n° 10/PR/02 du 2 septembre 2002 qui avait institué l'Institut Universitaire des Techniques d'Entreprise de Moundou (IUTEM).

2. Facultés

2.1. Faculté des sciences et des techniques d'entreprise (FAST)

- Département d'informatique ;
- Département de gestion ;
- Département des techniques commerciales ;
- Département de management.

Ces quatre (4) départements fonctionnent avec cinq (5) filières opérationnelles : la comptabilité-Finance, les techniques commerciales, la gestion des petites et moyennes organisations, la gestion des ressources humaines et l'informatique appliquée à la gestion.

2.2. Faculté de Droit et des Sciences Sociales (FDSS)

- Cette faculté fonctionne avec deux départements : Droit et économie monétaire et bancaire

2.3. Faculté des Sciences Exactes et Appliquées (FSEA)

- Département de Mathématiques ;
- Département de Chimie.

2.4. Faculté des Lettres, Art et Sciences Humaines (FLASH)

- Département de Géographie ;
- Département de Philosophie.

Avec la collaboration de l'Université de N'Gaoundéré (Cameroun) et quelques enseignants de l'Université de N'Djaména, l'Université de Moundou a ouvert quatre Master en Comptabilité-Finance (CF), Techniques Commerciales

(TC), Gestion des Ressources Humaines GRH et économie monétaire et bancaire (EMB).



IV. UNIVERSITE DES SCIENCES ET DE TECHNOLOGIE D'ATI (USTA)

1. Présentation

L'Université des Sciences et de Technologie d'Ati a été créée par Ordonnance n° 014/PR/2008 du 5 mars 2008. La ville d'Ati, située à 450 km au nord-est de N'Djamena, est le chef-lieu de la région du Batha. L'Université est située à 2 km à l'est de la ville.

2. Facultés

- Faculté des Sciences Agro-pastorales et Agro-alimentaires ;
- Faculté de technologie ;
- Faculté des Sciences de la Vie et de la Terre, et de l'Aménagement du Territoire ;
- Faculté des sciences agroalimentaires et agro-pastorales.



V. UNIVERSITE DE SARH (UDS)

1. Présentation

L'Institut Universitaire des Sciences Agronomiques et de l'Environnement¹ de Sarh (IUSAES) a été créé par Ordonnance n° 008/PR/97 du 03 avril 1997. L'Institut National Supérieur des Sciences Agronomiques et de l'Environnement

¹ Désormais les Instituts Universitaires s'appellent Institut National Supérieur, ce conformément à l'Ordonnance n° 004/PR/2015 portant changement des dénominations des Instituts Universitaires en Institut National Supérieur.

(INSSAES) est désormais intégré dans l'Université de Sarh, elle-même créée en 2010.

En 2014, un autre institut a été créé à l'université de Sarh. Il s'agit de l'Institut National Supérieur de Développement des Ressources Halieutiques (INSDRH). A cet effet, l'Université de Sarh fonctionne sous un régime bien différent des autres. Elle compte deux instituts et une université sous la coordination d'un Recteur. Son siège est à Sarh chef-lieu de la Région du Moyen-Chari dans le campus de Doyaba (à 10 km de la ville).

2. Les facultés à l'université

2.1. Faculté des Sciences et techniques (FST)

- Département de Math-Informatique
- Département de Biologie.
- Département de Géologie ;
- Département de Physique.

2.2. Faculté des Lettres et des Sciences Humaines

Cette faculté fonctionne actuellement avec le seul département de Géographie.

2.3. Faculté de Droit et Sciences Economiques

Cette faculté fonctionne actuellement avec le seul département de Gestion.

3. Institut National Supérieur des Sciences Agronomiques et de l'Environnement

- L'institut agronomique compte quatre départements :
- Département des sciences fondamentales ;
- Département des sciences de l'environnement ;
- Département des sciences agronomiques ;
- Service des Travaux Ruraux et Stage.

En 1^{re} et 2^e année les étudiants font tronc commun en agronomie et environnement. C'est à partir de la troisième année que l'étudiant peut choisir sa spécialité en agronomie ou en environnement.

4. Institut National Supérieur de Développement des Ressources Halieutiques (INSDRH)

La 1^{re} année se fait en tronc commun avec l'Institut Agronomique. Les étudiants en INSDRH se spécialisent à partir de la 2^e année. Actuellement, la seule spécialisation qui fonctionne est la Pêche et l'aquaculture.



VI. UNIVERSITE POLYTECHNIQUE DE MONGO

1. Présentation

En vertu de la Loi N° 007/PR/2015 du 15/07/2015, l'Institut National Supérieur Polytechnique de Mongo (INSPM), créé par la loi 11/PR/2002 du 02 septembre 2002, est érigé en Université Polytechnique de Mongo, en abrégé UPM. Placée sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, l'UPM fonctionne sous le régime d'établissement Public d'Enseignement Supérieur, de formation et de recherche, à caractère scientifique et technique, doté de la personnalité morale ainsi que de l'autonomie administrative et financière.

L'Université Polytechnique de Mongo comprend un Institut qui fonctionne avec quatre (4) départements et une Université qui fonctionne va fonctionner dans un proche avenir avec trois facultés.

2. Les Départements de l'Institut Universitaire Polytechnique (IUP)

- Département de Génie Industriel et Maintenance
- Département de Génie Mécanique
- Département de Génie Civil
- Département de Génie Géologique

3. Les Facultés de l'Université

- La Facultés des Sciences Fondamentales (FSF)
- La Faculté de Développement Rural (FDR) ;
- La Faculté des Mines et Géologie (FMG).



VII. UNIVERSITE DE DOBA (UD)

1. Présentation

L'Université de Doba a été créée par la loi N°035/PR/2010 du 27 décembre 2010. Son organisation et son fonctionnement sont fixés par le décret N°1518/PR/PM/MES/2011 du 12 décembre 2011. Ses missions s'articulent

autour de la formation, de la recherche, de la valorisation des résultats et de la diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique.

2. Les Facultés

2.1. Faculté de Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH)

- Département d'Histoire et de Géographie comprend deux filières :
 - ✓ Histoire ;
 - ✓ Géographie ;
- Département de Langue, Lettres et Linguistique comporte deux filières :
 - ✓ Langue anglaise
 - ✓ Lettres Modernes et Linguistique.

2.2. Faculté des Sciences et Techniques (FST)

La faculté des Sciences et Techniques est constituée d'un seul Département, celui de Chimie-Biologie-Géologie (CBG). Le programme d'enseignement du tronc commun Chimie-Biologie-Géologie conduit à la licence en :

- Sciences Biologiques (SB) ;
- Sciences de la Terre et de l'Univers (STU).

2.3. Faculté de Droit et Sciences Economiques (FDSE)

La Faculté de Droit et Sciences Economique comporte un seul Département, celui de Droit. En licence 3 l'étudiant peut opter pour :

- Le Droit Privé ;
- Le /ou Droit Public.

2.4. Les facultés en vue d'ouverture à moyen terme :

Il est envisagé l'ouverture très prochainement, de trois départements, à savoir les Sciences biomédicales et les Mathématiques-Informatique à la FST, la Géomatique à la FLASH.



VIII. UNIVERSITE DE PALA (U-PALA)

1. Présentation

L'Université de Pala est créée par Ordonnance n°02/PR/2014 du 25/02/2014. Elle a son siège à Pala, chef-lieu de la Région du Mayo-Kebbi Ouest. L'Université de Pala compte sept facultés à savoir : Droit et Sciences Economiques, Lettres, Arts et Sciences Humaines, Sciences Techniques et Technologie, Sciences de la

Terre (Mine et Géologie), Médecine, Sciences Vétérinaires, Sciences de l'Éducation et de formation continue, et un Institut Supérieur d'Hôtellerie et de Tourisme.

2. Facultés

2.2. Faculté de Lettres, Arts et Sciences Humaines avec deux départements

- Département de Lettres Modernes ;
- Département de Géographie.

2.3. Faculté de Sciences Techniques et Technologie

- Département de Biologie ;
- Département de Mathématiques et Physique-Chimie.

2.4. Les facultés en vue d'ouverture à moyen terme :

- Sciences Vétérinaires ;
- Sciences de la Terre ;
- Institut Supérieur d'Hôtellerie et de Tourisme.

CHAPITRE IV. LES INSTITUTS NATIONAUX SUPERIEURS

Les Instituts Nationaux Supérieurs sont au nombre de six (6). Il s'agit de : l'Institut National supérieur des sciences et Techniques d'Abéché (INSTA), l'Institut National Supérieur des Sciences Agronomiques et des Technologies Agroalimentaires de Lai (INSSATAL) ; l'Institut National Supérieur du Sahara et Sahel (INSSI) ; l'Institut National Supérieur de pétrole de Mao (INSPM) ; l'Institut National des Arts et Métiers de Biltine (INSAMB) ; l'Institut National Supérieur D'Élevage de Moussoro (INSEM)

Les études dans les instituts nationaux supérieurs sont sanctionnées par l'obtention d'un Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) ou d'un Brevet de Technicien Supérieur (BTS). Le DUT permet à son titulaire de poursuivre les études en vue l'obtention d'autres titres supérieurs spécialisés, tandis que le BTS, diplôme professionnel par excellence, permet d'intégrer directement la vie active.

Le recrutement dans les instituts nationaux supérieur se fait par voie de concours, organisé à l'échelle nationale par l'**Office National des Examens et Concours du Supérieur en (ONECS)**.



I. INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DES SCIENCES ET TECHNIQUES D'ABECHE (INSTA)

1. Présentation

L'Institut National Supérieur des Sciences et Techniques d'Abéché (INSTA), a été créé par Ordonnance N° 007/PR/97 du 3 avril 1997. Son siège est à Abéché, chef-lieu de la Région du Ouaddaï. C'est un établissement public d'enseignement et de formation professionnelle à caractère scientifique, doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Il est placé sous l'autorité du Ministère de l'Enseignement supérieur.

2. Formation

➤ Les Licences

- Département de Génie informatique
 - Génie logiciel ;
 - Réseau et internet.

NB. Les étudiants en Génie logiciel reçoivent une formation spécifique des applications telles que numérisation des documents de la scolarité centrale,

gestion des emplois de temps, gestion de la bibliothèque, gestion des notes des étudiants, gestion des établissements secondaires, sécurisation d'une infrastructure réseau, etc.

- Département de Génie énergétique ;
- Département de Génie électrique et maintenance électrotechnique ;
- Département de Génie mécanique ;
- Département des Sciences Biomédicales et pharmaceutiques (SBM/P),

La section Sciences Biomédicales fonctionne avec une option arabophone ;

- Département des Télécommunication et Multimédia.

➤ **Les Masters**

Il existe deux types de master :

– Master professionnel en génie électrique, génie mécanique et production animale ;

- Master recherche en science biomédicale ;

NB : la section élevage et production animale poursuit le master à N'Djaména.



II. INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DES SCIENCES AGRONOMIQUES ET DES TECHNOLOGIES AGROALIMENTAIRES DE LAI (INSSATAL)

1. Présentation

L'Institut National Supérieur des Sciences Agronomiques et des Technologies Agroalimentaires (INSSATAL) est localisé à Lai, chef-lieu de la région de la Tandjilé. Il est créé par la Loi n° 38/PR/2010 du 27/12/2010 et est rendu fonctionnel en 2011 par le décret n° 1502/PR/PM/MES/2011 portant organisation et fonctionnement de l'Institut Universitaire des Sciences Agronomiques et des technologies Agroalimentaires (IUSATAL). Conformément à l'ordonnance n° 004/PR/2015 portant changement des dénominations des instituts universitaires en Institut national Supérieur, IUSATAL devient Institut National Supérieur des Sciences Agronomiques et des Technologies Agroalimentaires (INSSATAL).

2. Formation

L'INSSATAL compte trois départements et trois filières de formation dont deux sont fonctionnelles.

- Département des Sciences Agronomiques (opérationnel) ;
- Département des Sciences et technologies Agroalimentaires (opérationnel) ;
- Département de l'environnement et traitement des effluents (non opérationnel).



III. INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DU SAHARA ET SAHEL D'IRIBA (INSSI)

1. Présentation

L'Institut National Supérieur du Sahara et Sahel (INSSI) est créé par la loi N° 036/PR/2010 du 27 décembre 2010. C'est un établissement public d'enseignement technique de formation supérieure à caractère scientifique et doté de la personnalité juridique. Le recrutement se fait par voie de concours ou étude de dossier. Il faut être titulaire d'un bac scientifique ou tout autre diplôme équivalent.

2. Formations

2.1. Filières opérationnelles sont :

- Génie rural, option Hydraulique, Aménagement et Environnement
- Energie-Environnement, option énergies nouvelles et renouvelables.

2.2. Filières en perspective d'ouverture sont :

- Mine ;
- Génie civil ;
- Agriculture, Elevage et environnement ;
- Technologie Agro Industrielle et de l'information.



VI. INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR D'ELEVAGE DE MOUSSORO (INSEM)

1. Présentation

Créé en 2010 par la loi N° 037/PR/2010 sous l'appellation Institut Polytechnique d'Élevage de Moussoro (IPEM) et renommé Institut National Supérieur d'Élevage De Moussoro (INSEM) en 2016. L'INSEM a fonctionné de 2012 à 2019 à N'Djaména dans l'enceinte de l'ENATE avant son transfert en décembre 2019 sur son site à Moussoro. La mission de l'INSEM est de promouvoir le développement humain dans le domaine de l'élevage, de l'agronomie et des transformations des produits agricoles.

2. Formations

2.1. Département de Santé animale

Forme des techniciens capables de s'occuper des soins cliniques vétérinaires. Il est doté d'une clinique, d'un laboratoire pour les travaux pratiques ;

2.2. Le département des productions animales :

Forme des techniciens pour entreprendre et gérer les fermes des productions animales, les réserves de faune et, de faire des inséminations artificielles. Il est doté d'une ferme expérimentale.

2.3. Le département des Technologies de transformations des produits agricoles

Opérationnelle depuis 2019, forme des techniciens dans domaines des transformations des produits d'origines animales, végétales et halieutiques.

2.4. Le département d'Aménagement et Écologie Pastorale

Ouvert pour l'année 2021-2022. Ce département accueille les lauréats des baccalauréats A4, D, C et autres diplômes équivalents.

IV. INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE PETROLE DE MAO (INSPM)

1. Présentation

L'Institut National Supérieur de Pétrole de Mao est créé par la loi N° 036/PR/2010 du 27 décembre 2010. Son siège est à Mao chef-lieu du Kanem. C'est un établissement public d'enseignement et de formation professionnelle à caractère scientifique est doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Il est placé sous l'autorité en charge du Ministère de l'Enseignement supérieur.

2. Formation

INSPM comporte un seul département, le
Département de pétrochimie.

V. INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DES ARTS ET METIERS DE BILTINE (INSAMB)

1. Présentation

L'Institut National des Arts et Métiers de Biltine (INSAMB) est créé par la loi N° 036/PR/2010 du 27 décembre 2010. Son siège est à Biltine, chef-lieu de la Région de Wadi-Fira. C'est un établissement public d'enseignement et de formation professionnelle à caractère scientifique, doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Il est placé sous l'autorité en charge du Ministère de l'Enseignement supérieur.

2. Formation

L'INSAMB compte trois départements

- Département d'architecture ;
- Département de génie urbain ;
- Département de génie civil.